

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération de Castres - Mazamet, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

22 septembre 2023

Date d'affichage :

22 septembre 2023

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 28092023 /4.6

Nombre de voix délibératives :

47

Membres titulaires présents : 41

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE, Jean-Charles BALARDY, Denis BAYLE Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE (pouvoir de Jean-Luc DARGEIN-VIDAL), Gérard FABRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Michel BUFFEL), Joël IMBERT, Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX, Eric LEROUX, Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Franck MONNERET, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Francis REMIOT (pouvoir à Marc MADERN), Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX (pouvoir de Elian COMENT), Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 2

Bernard BARRIER (représenté par Thomas VINCENT), Xavier ICHARD (représenté par Thierry FOULCHÉ).

Membres suppléants présents : 2

Thomas VINCENT (représente Bernard BARRIER), Thierry FOULCHÉ (représente Xavier ICHARD).

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 4

Michel BUFFEL (pouvoir à Frédéric ICHARD), Elian COMENT (pouvoir à Jean-Marc TARROUX), Jean-Luc DARGEIN-VIDAL (pouvoir à Jean ESQUERRE), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT).

Membres titulaires excusés : 13

Sylvain CALS, Pierre ESCANDE, Jean-François FALGAYRETTES, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Frédéric JOURDE, Marc MONTAGNÉ, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Didier VALAX, Mickaël VIATGE.

Objet : Modification du tableau des emplois

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

- Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1,
- Vu les LDG du SDET,
- Vu les crédits nécessaires prévus au budget,
- Vu le tableau des emplois en date du 22/06/2023 (délibération n°22062023/7.2),

Considérant les décisions de créations et de suppressions d'emplois prises depuis,

Sur le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide le tableau des emplois ci-dessous actualisé.

TABLEAU DES EMPLOIS SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN – SDET Au 1 ^{er} novembre 2023 (délibération du 28 septembre 2023)				
Nbre de poste	Cat.	Grade	Durée hebdo du poste	OBSERVATIONS
EMPLOIS FONCTIONNEL DE DIRECTION				
1		Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 80 000 hbts	35 H	Occupé
1		Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 150 000 hbts	35 H	Occupé
TITULAIRES - FILIERE ADMINISTRATIVE				
1	A	Attaché principal	35 H	Détachement
1	A	Attaché	35 H	Occupé
2	B	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	35 H	Occupés
2	C	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	35 H	Occupé
2	C	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	35 H	Occupés
1	C	Adjoint Administratif	35 H	Occupé
TITULAIRES - FILIERE TECHNIQUE				
1	A	Ingénieur en Chef	35 H	Détachement
1	A	Ingénieur Principal	35 H	Occupé
3	A	Ingénieur	35 H	2 Occupés – 1 vacant
2	B	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	35 H	Occupés
1	B	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	35 H	Occupé
2	B	Technicien	35 H	Occupés
1	C	Agent de Maîtrise	35 H	Occupé
4	C	Adjoint Technique	35 H	Occupés
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE INDETERMINEE - FILIERE TECHNIQUE				
2	B	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	35 H	Occupés
4	B	Technicien	35 H	Occupés
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE DETERMINEE - FILIERE TECHNIQUE				
1	A	Ingénieur	35 H	Contrat de projet du 06/04/2021 au 05/04/2024
1	A	Ingénieur (ou technicien 1 ^{ère} classe)	35 H	Contrat de projet à recruter
1	B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	35 H	Contrat de projet du 09/10/2023 au 09/10/2026
1	B	Technicien	35 H	Contrat article L.332-23-1 ^{er} du 01/07/2023 au 30/06/2024
1	B	Technicien	35 H	Contrat de projet à recruter

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 28 septembre 2023

**Le Président,
M. Alain ASTIE**

